

Ecole des Cobbers à FROMELLES
Année scolaire 2024-2025
Procès-verbal du 3^{ème} conseil d'école
Mardi 17 juin 2025

Ouverture de séance à 18h00.

Etaient présents :

Mme BLONDEL, adjointe au Maire en charge de l'école.

M MASSON, Maire (arrivé à 18h45)

Mme NARDI, responsable périscolaire pour la commune de Fromelles

Les enseignants : Mme GRANGER, Mme PARMENTIER, M CANY, Mme DELEPIERRE, Mme WILLEFERT, Mme COPOL.

Les représentants des parents d'élèves : Mme LUCAS, Mme VADUREL, Mme CHOUAF, Mme ROCHA DE FREITAS Stéphanie, M. FLODROPS, Mme VERHAEGHE, Mme Justine ROCHA DE FREITAS, Mme WISNIEWSKI.

Madame la Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN) : Mme HOUVENAGHEL

Etaient absents excusés :

M. TESTA, Inspecteur de l'Education Nationale.

Madame SANCHEZ, enseignante

Madame LAURENT et Monsieur KLABA, parents élus

Madame la présidente de l'association de parents d'élèves : Mme TANGHE

.

[Les questions posées par les parents élus sont retranscrites en italique.](#)

1- PPMS :

Lors des conseils d'école précédents, nous avons présenté les documents de PPMS.

L'exercice a été réalisé au mois de mai dans les conditions fictives de confinement lié à une interdiction de sortir du bâtiment pour risque majeur.

Les classes ont donc ouvert et vérifié les malles PPMS pour vérifier le matériel disponible et envisager les besoins autres que ceux auxquels nous n'avions pas pensé.

Retour sur l'exercice par les enseignants d'élémentaire, concernés par le Plan Particulier de Mise en Sûreté : Mme Delepierre explique que les éléments ont été sortis de la malle PPMS et que leur utilité a été explicitée aux élèves. Monsieur Cany décrit le questionnement des enfants concernant l'accès aux toilettes. Madame Parmentier exprime les demandes des élèves

de sa classe : ils aimeraient compléter la malle avec des draps permettant d'isoler un espace si besoin et une couverture de survie.

Prise de parole de Mme Blondel pour répondre aux demandes faites par les élèves et les enseignants suite à cet exercice : Les malles ont toutes été complétées suite à l'exercice. Toutes les malles sont identiques. Les malles sont présentes dans toutes les salles, que ce soit les classes ou les salles fréquentées par les services périscolaires.

2- Bilan du projet d'école pour cette année scolaire :

Le projet d'école a été écrit en 2023 pour une application à partir de 2024, il est révisé et amendé chaque année, en fonction des actions menées par l'équipe. Nous avons des objectifs chiffrés à atteindre en 2029 ([voir Annexe 1](#)), et pour cela nous mettons en place des actions. Les évaluations nationales nous permettent ensuite, chaque année, de voir l'évolution des résultats pour mesurer l'efficacité de nos actions.

Présentation des actions menées cette année et bilan :

Livret d'accueil TPS PS Mme Granger ([Annexe 2](#)) : Ce livret complète le travail mené dans le projet de première scolarisation. Il est un document important pour les nouvelles familles, notamment des parents d'enfants qui font leur première rentrée des classes. Ce document présente l'organisation générale de l'école (avec des textes et des photos), donne des conseils pratiques et expose les projets de la classe des TPS-PS. Il est envoyé par mail à toutes les familles lors des inscriptions et des exemplaires papier sont disponibles dans le hall de l'école ou en mairie.

Jeux mathématiques : présentés par Mme Delepierre. Nous mettons en place des temps de jeux mathématiques afin que les enfants puissent travailler les notions différemment. Dans toutes les classes, les enseignants ont investi dans des jeux afin de permettre ces temps supplémentaires de travail des mathématiques. Les jeux sont progressifs, évolutifs et généralement auto correctifs pour permettre aux élèves de prendre conscience immédiatement de leur erreur. Ce dispositif sera reconduit tous les ans, dans le cadre du projet d'école. Voir le catalogue de certains jeux utilisés en [Annexe 3](#).

DRAS et production d'écrits : Présenté par M. Cany. Lors du dernier conseil d'école, les enseignants de cycle 2 avaient expliqué comment ils mettaient en place la formation DRAS qu'ils avaient suivie en début d'année scolaire. Afin de mettre en œuvre pratiquement les recommandations de ce procédé, les élèves de CE1-CE2 ont participé au projet « Cascades d'écritures » organisé par l'OCCE. Cela consistait à continuer un récit qui avait été commencé par une autre classe, d'une autre école. Ce deuxième écrit est alors envoyé à une troisième classe qui termine l'histoire. Cela représente, enfin, un récit complet qui est édité par l'OCCE et distribué aux classes participantes. Le « livre » rédigé a été communiqué à toutes les familles via l'ENT ([voir Annexe 4](#)).

Semaine parcours du cœur présenté par Mme Parmentier : Lors de la semaine du parcours du cœur, nous avons pu compter sur la présence de l'infirmière de l'Education Nationale, Mme Christ. Elle est intervenue afin de faire de la prévention, notamment dans le cadre des

programmes d'Education à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR, voir [Annexe 5](#)). L'objectif était de travailler avec les élèves sur la notion de consentement. Dans un premier temps, en abordant la puberté et les changements liés à l'adolescence, Mme Christ a pu travailler (avec les filles d'abord puis, séparément avec les garçons ensuite, avant de rassembler les 2 groupes) sur l'acceptation de son corps. Les élèves doivent se sentir autorisés à refuser ou à consentir en cas de situation relationnelle affective. Ce travail spécifique répond aussi aux programmes des Compétence Psycho-Sociales lancées par l'Education Nationale l'année dernière.

SRAV présenté par M. Cany. Dans le dernier axe de notre projet d'école, nous mettons l'accent sur l'apprentissage du Savoir Rouler A Vélo comme moyen transversal de s'approprier l'espace et donc de « vivre » la représentation spatiale qu'est la géométrie (en plus de l'apprentissage sportif que le vélo représente). Durant cette année, les 3 blocs ont été travaillés comme l'année dernière et l'année prochaine (années de transition afin de mettre en place le SRAV de la maternelle au CM2). Les élèves de Grande Section ont passé le bloc 1 « Savoir pédaler » qui consiste à savoir trouver l'équilibre pour rouler avec un vélo à 2 roues (sans roulettes). Les CE ont validé le bloc 2 « Savoir circuler » qui consiste à connaître les règles de circulation, mais toujours en milieu fermé et protégé. Enfin, les CM1 ont validé le bloc 3 « Savoir Rouler en autonomie », qui consiste à mettre tout cela en application sur la route, en conditions réelles. Comme chaque année, courant juin, une sortie sera organisée pour les élèves de CM. Cette année, elle est fixée au 30 juin. Les élèves, accompagnés par les parents habilités et Mme Parmentier et Mme Willefert (la sortie ayant lieu un lundi, jour de décharge administrative), iront jusqu'à la piscine en vélo. Là-bas, les enfants rencontreront les élèves des écoles de Herlies et Aubers en natation le matin et à-travers des activités sportives l'après-midi.

Retour sur la question posée lors du dernier conseil d'école concernant une possible classe découverte supplémentaire afin d'équilibrer le nombre de participations pour tous les élèves. Un devis a été demandé sur la période automnale (afin de trouver des prix compétitifs). L'école de Fournes en Weppes ayant envoyé un mail à toutes les écoles voisines, dans le but de trouver un partenaire de voyage pour diminuer leurs frais de séjour et partager les frais fixes (bus et transports sur place). Le devis avait été établi ([Annexe 6](#)). Finalement, l'école du clos de l'Hespele a décliné le partenariat, tenant absolument à organiser une classe de neige. Nous avons donc fait faire un autre devis, pour notre école seule ([Annexe 7](#)). Le projet est à l'étude.

Réaction du conseil concernant le projet :

Quelle serait la participation des familles ? La même que celle pour la classe de neige. Pour rappel, la Mairie ne participera pas financièrement à ce projet. Il faudra donc trouver les sommes nécessaires dans les actions menées par la coopérative scolaire ou par l'APE.

Réponse d'un parent : Le montage financier est une chose, mais l'autre questionnement réside dans le fait que les CE2 participeraient à ce projet et seraient donc privilégiés car ils auront 3 classes transplantées durant leur scolarité élémentaire. Pourquoi ne pas plutôt envisager de faire une classe de neige avec toute l'école, tous les 2 ans au lieu de tous les 3 ans comme cela se fait actuellement ? Un devis devra être fait pour envisager une classe transplantée à la rentrée 2026. L'APE ne rejette pas le financement d'un projet supplémentaire, mais ne peut pas l'accepter d'emblée, il faut attendre les résultats des prochaines actions pour voir ce qui est possible. La question sera mise à l'ordre du jour d'un conseil d'école de l'année scolaire 2025-2026.

3- Nouveaux programmes pour la rentrée en 2025 :

Pour la rentrée de septembre 2025, des nouveaux programmes entrent en vigueur. Toutes les classes sont concernées. Chaque enseignant de l'école a bien pris connaissance des nouveaux programmes et les programmations mises en place tiendront compte des nouvelles instructions officielles, en français, en mathématiques, mais aussi en Education Morale et Civique (EMC) et en Education à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) (**Annexe 8**). Présentation de ces programmes avec insistance sur les nouveautés.

Question des parents : Est-ce que ces programmes sont en plus des apprentissages habituels ? Non ils font partie intégrante des programmes dispensés, ils sont obligatoires.

4- Organisation de la rentrée en septembre 2025 :

Comme chaque année, le conseil de maîtres se réunit afin d'organiser la structure pédagogique de la rentrée prochaine.

Les effectifs prévisionnels en date du 17/06/2025 sont les suivants :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7	10	16	20	11	15	14	15	16

Nous partons donc sur une structure avec :

- 1 classe de tps-ps-ms
- 2 classes de GS-CP-CE1 « jumelles »
- 1 classe de CE2-CM1
- 1 classe de CM1-CM2

Les TPS seront accueillis à partir de la rentrée de janvier.

Question de parents concernant l'organisation de la rentrée : « Voici des remontées que j'ai pu avoir de la part de parents ; que je partage en grande partie, mes enfants étant concernés directement par la grande nouveauté de l'année prochaine : le triple niveau qui fait naître beaucoup de craintes/questionnements.

Pour commencer, je trouve assez surprenant que les parents apprennent cette nouvelle par leurs enfants et que ce sujet ne soit pas évoqué en conseil de classe en amont. À mon sens, le sujet est loin d'être anodin et aurait mérité un vrai échange/débat tout comme si le changement de rythme scolaire devait se poser (chaque année nous votons ce point). »

- ➔ Réponse : Il n'y a pas de conseil de classe à l'école primaire. Le conseil d'école auquel participent les parents est consulté pour les rythmes scolaires car ils concernent à la fois l'école et la Mairie. Par contre, pour tout ce qui touche à l'organisation pédagogique, il n'y a pas de vote de la part des partenaires, seul le conseil de maîtres prend la décision concernant la structure pédagogique.

Concrètement, les enseignants, réunis en conseil de maîtres, prennent en compte les effectifs (voir plus haut) et les dotations de moyens allouées par l'Education Nationale dans chaque établissement. Dans notre école, il y a 5 classes. Ces moyens alloués dépendent aussi des obligations légales, notamment le respect des « blocs 24 » imposés cette année. Nous avons l'obligation de respecter strictement un quota maximum de 24 élèves dans les classes de GS, CP

et CE1. Enfin, il convient de penser la structure sur du long terme : à savoir prévenir les répercussions d'un choix sur les années à venir. Aucun enseignant n'a intérêt à arrêter un choix sur une structure néfaste aux apprentissages.

Avec ces indications, nous avons organisé pédagogiquement les classes afin que l'école fonctionne au mieux. Cette année, les obligations étaient particulièrement difficiles à concilier, nous avons dû faire appel à notre Inspecteur afin d'avoir un avis extérieur, bienveillant et professionnel sur la décision à prendre.

Le sujet était donc loin d'être anodin, il a été traité par les professionnels de l'éducation qui ont fait un choix (pour cette année) afin de permettre à tous les élèves de progresser au mieux durant cette année « singulière ».

« En ce qui concerne les 2 classes de GS/CP/CE1 :

-crainte quant à la capacité de concentration des enfants qui vont inévitablement devoir faire preuve de beaucoup d'autonomie et de discipline dans un contexte de classe où il y aura plusieurs rythmes, de nombreuses sollicitations disparates, besoin de degrés d'attention différents

-crainte quant à la place que chacun arriverait à se trouver dans cette configuration : des GS impatients d'être les plus grands de la maternelle qui se retrouvent finalement tous petits par rapport au CE1 ; et des CE1 qui peuvent s'ennuyer par un rythme ralenti du fait de la présence de maternels qui vont demander plus d'attention sur du basique de discipline/vie sociale. Sans compter les CP pour qui l'année est structurante pour le reste de la scolarité qui se retrouvent au milieu de tout ça.

-des élèves qui risquent d'être très peu stimulés pour ceux qui aiment être poussés/challengés faute de temps de l'instituteur pour les niveaux les plus grands. Et à l'inverse, les enfants qui auraient besoin de plus d'accompagnement risquent de se retrouver un peu livrés à eux-mêmes. »

- ➔ Réponses de M. Cany et Mme Delepierre, en charge des classes de GS-CP-CE1 à la rentrée : Il faut nous faire confiance, si on prend cette décision, c'est parce que nous pensons que c'est le meilleur choix, nous ne prendrions pas le risque de choisir une structure qui mettrait les apprentissages en danger. Avoir une classe avec triple niveaux permet aussi de mettre en place des situations de tutorat qui sont profitables pour tout le monde. Dans une classe « simple », il y a, de toutes façons, aussi de l'hétérogénéité, et on ne travaille plus en ne dispensant qu'un seul enseignement commun à tous, d'une façon générale, il y a toujours des « niveaux » dans la classe, en fonction des besoins des élèves et l'adaptation fait partie entière du travail de différenciation mené par les enseignants.

« -en cas de formation sur plusieurs jours ou arrêt maladie qui perdurerait : quel remplaçant pourrait être en mesure d'assurer cours dans de bonnes conditions avec cette complexité ? »

- ➔ Réponse : Les formations des professeurs des écoles sont hors temps scolaire, le mercredi, aucun risque de formation sur plusieurs jours. Les triples niveaux sont plutôt courants dans les milieux ruraux (les écoles voisines comme Le Maisnil, Wicres, Beaucamps et Aubers il y a encore 2 ans par exemple). Les enseignants sont formés pour gérer cette particularité, qui se retrouve aussi dans les classes à niveau unique car plus il y a d'élèves, plus il y a d'hétérogénéité et donc plus les enseignants doivent s'adapter à la différenciation.

Prise de parole de Mme Granger et Mme Copol, enseignantes récemment diplômées et formées : - Dès nos premières années de formation, on nous enseigne la gestion des cours multiples et ce genre de classes existent dans la circonscription : Wicres, Le Maisnil par exemple et leurs résultats aux évaluations nationales sont toujours très bons à l'échelle de notre département.

De plus, conscients des besoins spécifiques de leur classe, Monsieur Cany et Madame Delepierre se sont déjà inscrits dans une logique de formation ciblée organisée en juin.

Enfin, comme dans toutes les classes, les enseignants organisent leur année en fonction des programmes et des attendus de fin d'année. Cette organisation est référencée sous le nom de « progressions » et de « programmations » qui permettent à n'importe quel enseignant arrivant dans une classe de savoir où en sont les élèves et de prendre la suite de façon efficace.

« Pour la classe TPS/PS/Moyen :

On parle d'une classe de 30 élèves en cours d'année, ce qui me semble hyper violent pour un groupe moyen (les PS actuels) qui a le confort de n'être que 20 avec les TPS d'aujourd'hui. Groupe qui vit bien ensemble et qui a visiblement un bon niveau.

La question se pose donc de savoir si d'aussi bons résultats pourraient être obtenus demain avec une classe aussi grosse alourdie par des TPS qui n'ont pas d'obligation de scolarité ?

Est-ce leur rendre service à eux également de les faire démarrer leur scolarité en intégrant en cours d'année un groupe de 25 élèves plus grands qu'eux ? »

- ➔ La dotation de l'Education Nationale concernant le pôle « enfantin » de notre école (soit toutes les classes maternelles avant la GS) prévoit un groupe de 33 élèves. En 2023-2024, la classe de TPS-PS comportait 33 élèves et celle de MS-GS 31 élèves. En 2024-2025, la classe de MS-GS comporte 32 élèves. Nous avons eu la chance cette année que la classe de TPS-PS soit allégée, mais notre école a toujours connu des classes « enfantines » nombreuses. Les résultats aux évaluations nationales CP ne semblent pas pâtir de ces effectifs.
- ➔ Réponse de la mairie concernant l'accueil des TPS : Les familles ont été averties de l'effectif prévu se sont adaptées pour l'arrivée de leurs enfants en fonction de la maturité du groupe classe. Un TPS inscrit n'est pas forcément un TPS qui est accepté dans la classe, cela dépend de la directrice qui choisit ou non de les accueillir. Mais refuser un TPS entraîne le départ de cet enfant dans une autre école et nous perdons ensuite toute la fratrie. Ce qui signifie, à moyen terme, un risque de baisse drastique des effectifs et donc un risque de fermeture de classe dans les 2 ans à venir. En cas de fermeture de classe, nous aurions alors des cours triples qui perdureraient et qui obligeraient à des effectifs lourds dans chaque section. Nous avons la chance d'avoir 5 classes pour l'instant, mais cela est à contrecourant des chiffres dans le département du nord où de nombreuses classes ferment car la démographie est en baisse dans notre académie. Nous tâchons, en partenariat avec la directrice de maintenir cette 5^{ème} classe qui permet, chaque année de soulager un niveau (par toujours le même).

« Plus généralement, qu'elle va être la logistique ? Comment 30 élèves de maternelle (et donc pas assis sur une chaise toute la journée) et 3 adultes vont tenir dans une classe ? »

- ➔ Les TPS ne seront pas présents avant le mois de janvier. La classe sera donc composée de 26 élèves de septembre à décembre. Les lieux et l'organisation pédagogique ont été pensés, dès la rentrée de septembre, afin de permettre l'utilisation de plusieurs espaces (comme pour les grosses classes des années précédentes) avec une spécificité : la présence d'un adulte supplémentaire au duo habituel enseignant/ATSEM, justement parce que les plus jeunes ont besoin de plus d'espace de mouvement.

JOURNEE TYPE :

Accueil des MS dans la cour avec les GS (comme cette année) par un enseignant de la classe GS-CP-CE1 + 1 ATSEM / Accueil des PS (puis des TPS à partir de janvier) dans la classe par l'enseignant + 1 ATSEM.

Rassemblement des élèves pour les rituels avec l'enseignant dans la classe.

Séparation des MS et des PS (+TPS à partir de janvier) : en occupant 3 lieux voisins (la classe, le hall et la salle d'évolution).

Rotation des groupes : pour permettre les apprentissages dans tous les domaines pour tous les niveaux, sous tous les formats (ateliers dirigés, semi-dirigés, autonomes).

Récréation tous ensemble dans la petite cour

Déjeuner comme cette année

Sieste des PS (comme cette année, avec l'ATSEM). Seuls les MS restent dans la classe avec

l'enseignant.

Récréation ensemble (1 enseignant + 2 ATSEM).

Activités collectives : salle d'évolution ou dans le jardin de l'école (comme cette année).

« Comment sera assurée la sortie de classe à 16h30 (qu'un GS ne se glisse pas dans les CP/CE1 qui se dirigent vers la grille)?

Comment récupérer les GS en classe à 16h30 puisqu'une classe sera forcément accessible que par la récréation ? »

- ➔ *Les élèves de GS sortiront par la grande grille, celle par laquelle ils rentrent le matin. Les enseignants seront avec eux et un espace sera matérialisé au sol pour l'attente des parents de GS, juste devant la grille.*

« Pourquoi en avoir parlé aux enfants ? »

L'objectif était de vérifier que les choix faits ne mettent aucun élève dans l'angoisse.

Persuadés qu'un enfant qui ne se sent pas bien rencontre plus de difficultés scolaires qu'un enfant apaisé, nous avons fait le choix de leur expliquer les répartitions et de vérifier qu'il y avait des « binômes d'amis » dans les classes formées. De plus, nous voulions vérifier que les critères soient respectés (les fratries séparées autant que possible notamment) sans que cela ne choque les élèves qui seront les premiers concernés par les choix pédagogiques faits par les enseignants. Nous avons pris conscience que cela avait, peut-être été contreproductif de l'avis des parents qui auraient souhaité savoir avant leur enfant et nous en tirons les conséquences pour l'année prochaine : les classes ne seront plus présentées en juin ou juillet, mais le jour de la rentrée.

Intervention d'un parent élu : Il reste « dans l'attente » de voir ce que cela donnera, mais il est rassuré de voir l'enthousiasme de l'équipe et décide de rester positif face à la rentrée, en témoignant sa confiance dans l'organisation retenue.

5- Organisation du périscolaire pour la rentrée :

Intervention de Mme Blondel, élue en charge des questions scolaires : Un questionnaire avait été distribué et une étude de marché a été faite par le personnel de mairie. Le choix s'est fixé sur « 3D ouest ». Une vidéo promotionnelle du logiciel est présentée aux personnes présentes.

Intervention de Charlotte Nardi concernant le nouveau logiciel périscolaire : Ce logiciel a été une demande des familles qui souhaitent avoir un accès direct à un compte personnel. Le portail mis en place permettra aux parents de commander directement depuis leur téléphone ou leur ordinateur depuis chez eux, même le soir ou le week-end. Le logiciel mis en place est géré par une société extérieure, Charlotte n'aura donc pas la main sur les réservations et les annulations, il faudra que les familles soient rigoureuses et autonomes. Il faudra bien renseigner la partie administrative, les documents (CAF, assurance...) devront être téléchargés directement sur le portail individuel et sécurisé de chaque famille.

Demande d'un parent : est-ce que les mercredis récréatifs seront aussi assujettis à ce mode de fonctionnement ? Oui tout sera via le portail, il est paramétré pour répondre aux besoins, notamment avec la mise en place des ½ journées sur le mercredi.

6- Finances de l'école :

Présentation des comptes de l'école.

Les comptes sont approuvés chaque année via l'OCCE qui vérifie et valide les dépenses et les pièces comptables.

Suite au contrôle sur notre coopérative cette année, nous ne ferons plus de ventes de pizzas, cela n'est pas approuvé par les statuts de l'organisme. Il n'est pas autorisé de vendre des produits alimentaires sans pouvoir justifier du respect de la chaîne du froid.

Clôture de séance : 20h30

Secrétaires M Cany (représentante de enseignants), Mme BLONDEL (représentante de la Mairie) et Mme WILLEFERT.